



UNE NÉGOCIATION RÉUSSIE pour les personnels du TA

FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MI A MENÉ AVEC LE CONSEIL D'ÉTAT DEUX TOURS DE NÉGOCIATIONS LES 20 AVRIL ET 2 MAI 2023.

TRÈS CONSTRUCTIF ET EFFICACE.



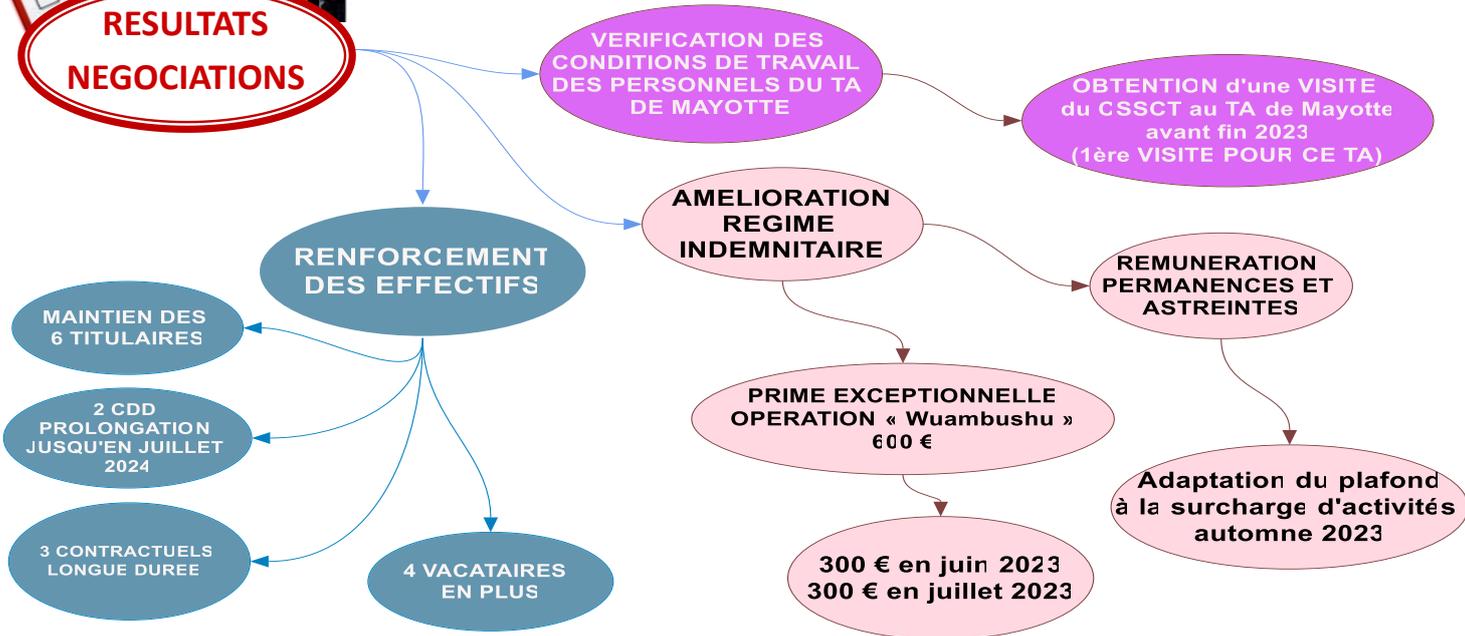
La situation étant EXCEPTIONNELLE à Mayotte, des propositions et contre-propositions ont permis de dégager des premiers axes de progrès en faveur des agents de greffe du TA de Mayotte, titulaires et contractuels.

SUITE À CES AVANCÉES, FO PREFECTURES SMI A LEVÉ LE PRÉAVIS DE GRÈVE PRÉVU LE 4 MAI.



CATHERINE MAGRI
DÉLÉGUÉE NATIONALE FO PRÉFECTURES SMI
POUR LES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

RESULTATS NEGOCIATIONS



FO DEMEURE VIGILANTE SUR L'APPLICATION DE NOS REVENDICATIONS.

LE CONSEIL D'ETAT S'ENGAGE A LES APPLIQUER

Un syndicat toujours à vos côtés !

